C'est la vie : en chaque spectateur un délateur qui s'ignore

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1981)**

Heft 586

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1012000

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

pement. Cette nouvelle organisation (NO) — c'est son nom provisoire — devrait préparer et coordonner des projets de la Confédération et des associations privées. Selon l'auteur il s'agit d'une tentative de mettre à l'écart l'économie privée qui pourtant a fait la preuve de son expérience et de ses capacités techniques. En conclusion cette organisation nouvelle est inutile.

Le 24 mars enfin, toujours dans la «NZZ», le directeur de la DDA explique en détail les objectifs de cette nouvelle organisation, pas encore née et déjà contestée. Il s'agit d'accroître la capacité de l'aide suisse au développement en mettant sur pied une équipe permanente d'une dizaine de personnes expérimentées; l'accent sera mis non pas sur des projets limités — élevage, fromagerie, irrigation — mais sur des projets intégrés qui tiennent mieux compte des conditions locales et de l'initiative des populations touchées. Le budget de la nouvelle organisation avoisinera 15 millions; comme par le passé les travaux techniques seront attribués à des bureaux privés et à des instituts de recherche. Pas question donc de créer un bureau d'ingénieur semi-public. Cependant, pour dissiper les malentendus, il a été décidé de repousser de quelques mois la création de la nouvelle organisation.

TECHNIQUES ET POLITIQUE

Il s'agit là d'un épisode de la petite guerre que livre l'économie privée à l'aide publique au développement. Rappel: l'an dernier le parlement a voté un crédit-programme de 1,65 milliard pour trois ans. Cette somme importante a éveillé des appétits, surtout dans les bureaux d'ingénieurs-conseils dont on sait que les perspectives économiques actuelles sont plutôt moroses. D'où la revendication de laisser à l'économie privée les tâches qu'elle est mieux à même d'exécuter. Mais, dans le cas des projets intégrés, l'argument ne tient pas, les entreprises privées ne sont pas compétentes; ce n'est pas d'abord de techniques dont on a besoin, mais d'une conception politique du développement qui postule l'autonomie des collectivités visées.

En clair — et là nous quittons les problèmes de gros sous — l'aide publique et les projets de l'économie privée dans le tiers monde apparaissent de plus en plus clairement contradictoires. C'est en tout cas ce qu'a constaté la Commission fédérale consultative pour l'aide au développement. Etudiant un projet suisse au Pérou, elle s'est aperçue qu'une réalisation de Nestlé dans la même région contrecarrait les efforts de la Confédération. D'où la colère de la multinationale de Vevey priée de s'expliquer.

C'est aussi au sein de cette commission que s'est préparée la rectification de la loi sur la garantie des risques à l'exportation; cette loi prévoit maintenant un lien minimal entre les exportations garanties et la politique de développement. D'où la colère de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures.

L'effet de ces colères ne s'est pas fait attendre. La commission a été «rééquilibrée» par l'entrée de MM. Schnyder, directeur chez Nestlé, et Coutau, directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse; des spécialistes de l'aide au tiers monde, comme chacun sait. On peut attendre d'eux qu'ils soient particulièrement sensibles à l'interprétation des relations Suisse-tiers monde professée par M. Raymond Probst, nouveau secrétaire d'Etat aux «affaires étrangères»; celui-ci, rappelez-vous (cf. DP 561, 2.10.1980), mettait récemment les points sur les «i» à l'intention du «Journal de Genève»; nous citons une nouvelle fois: «(...) Faute d'une coordination suffisante, on a vu se faire jour une sorte de doctrine à part, de politique propre du service de la coopération technique allant jusqu'à contester la doctrine inspirant nos relations commerciales. Il est urgent de réintégrer là notre coopération au développement dans le cadre de notre politique générale vis-à-vis du tiers monde, voulue par le Conseil fédéral, soutenue par le Parlement et par le peuple.»

Puis est venue l'offensive que l'on sait contre la nouvelle organisation. Ce sont maintenant les commissions des affaires étrangères qui sont saisies de l'affaire.

C'EST LA VIE

En chaque spectateur un délateur qui s'ignore

C'est la vie. Lors du dernier match de football (Coupe de la Ligue) opposant l'équipe zurichoise de Grasshopper à celle de Sion, sur le terrain de cette dernière, un incident: un spectateur jette une bouteille en direction de l'arbitre (fort heureusement le projectile n'atteint personne); course-poursuite derrière l'«imbécile» qui s'enfuit et n'est pas rattrapé. Un incident du même genre avait, il y a quelques mois, failli coûter cher au club sédunois. Cette fois, le «Nouvelliste» prend les choses en main dans ses éditions de lundi dernier. Un titre bien en vue: «Attention aux saboteurs» et une petite morale à l'intention des lecteurs, appelés à se comporter «dignement». Et le quotidien de M. André Luisier (membre du comité du FC Sion) de donner quelques précisions et conseils! D'abord, on s'en doutait, le fautif est un «ressortissant de langue allemande, davantage un Haut-Valaisan qu'un Zurichois», ce sont des «témoins» qui le prétendent et cela arrange bien les affaires de l'équipe du Bas-Valais... Ensuite, il faut s'y faire, on ne peut plus aller au stade sans autre, en passant, le foot n'est plus ce qu'il était, il y a les spectateurs responsables et les autres, le «Nouvelliste»: «Nous demandons aux voisins éventuels de ces spectateurs coupables d'une quelconque violence de les dénoncer instantanément à la police ou aux agents de Securitas, à défaut de les appréhender si cela peut se faire.» A tout hasard, vous prendrez deux amis avec vous qui vous serviront de témoin en cas d'erreur sur la personne. Cours de self-défense recommandés. Et dites à vos proches que vous partez au match, au cas où...